



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

personnes âgées

Question écrite n° 8543

Texte de la question

M. Dino Cinieri alerte Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur les capacités d'accueil pour les personnes trisomiques en fin de vie. En effet, de la naissance à l'âge adulte, une prise en charge existe. Mais, les personnes trisomiques vieillissent précipitamment et ont une perte d'acquis rapide. Face à ce déclin les familles rencontrent des difficultés quant à leur hébergement et à leurs soins. Il lui demande si de nouvelles structures capables de les accueillir ou si des améliorations sont envisagées, afin de leur offrir un cadre, pour une fin de vie honorable.

Texte de la réponse

Le Gouvernement est sensible à l'ampleur du phénomène d'avancée en âge des personnes handicapées, qui a d'ores et déjà des répercussions pour le secteur médico-social (établissements d'accueil et services d'accompagnement), ainsi que pour les familles, les aidants et autres professionnels qui y sont confrontés. En conséquence, la ministre déléguée en charge des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion a lancé une réflexion destinée à évaluer le phénomène, les besoins comme les difficultés qu'il engendre, à identifier les bonnes pratiques et à proposer les évolutions à mettre en oeuvre. Cette mission est confiée à un groupe de travail dédié, dont l'animation est assurée par M. Patrick GOHET, inspecteur général des affaires sociales. A cet égard, il ne s'agit pas d'instituer une nouvelle catégorie administrative liée à l'âge, ni de créer un type particulier de structures, mais de répondre aux besoins spécifiques des personnes handicapées vieillissantes dans le cadre des politiques du handicap, d'une part, et de l'avancée en âge, d'autre part, en définissant les moyens permettant de préserver le plus possible l'autonomie des personnes handicapées et de prévenir l'accentuation de leurs déficiences. En ce sens, un rapport finalisant les travaux du groupe de travail sera remis à la ministre prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8543

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Handicapés

Ministère attributaire : Handicapés

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 octobre 2012](#), page 6074

Réponse publiée au JO le : [23 juillet 2013](#), page 7869